



RAPPORT ANNUEL ET COMPTES

SDJ
2023

TABLE DES MATIERES

Rapport annuel 2023 et statistiques	3 - 9
Rapport de l'organe de révision	11
Comptes 2023	12 - 19
➤ Comptes SDJ 2023 - Charges	
➤ Comptes SDJ 2023 - Produits	
➤ Comptes médecins-dentistes privés 2023	
➤ Comptes consolidés 2023	
➤ Résultat de l'exercice 2023	
➤ Participation financière des pouvoirs publics pour 2023	
➤ Bilan 2023	
Organes et autorités	20

RAPPORT ANNUEL

Soins Dentaires à la Jeunesse
ou désignés ci-après sous SDJ

2023 - une année compliquée

Après la transition initiée en 2022, la nouvelle année devait être celle du renouveau et permettre à SDJ de retrouver sa vitesse de croisière, notamment pour ses activités en orthodontie. Si l'année 2023 a ainsi débuté sous les meilleurs auspices, le bonheur n'a malheureusement pas été de longue durée. Le départ impromptu de l'une des deux orthodontistes dans notre clinique de Sion en mars a rendu caduc toute la planification et a mis l'association devant de grands défis. Comme cela a déjà été le cas les années précédentes, le recrutement d'un nouveau spécialiste en orthodontie a été difficile et lui aussi caractérisé par des imprévus et retournements de situation. Afin de pouvoir assurer la prise en charge des patients, les équipes à Sion et à Monthey ont fait preuve de solidarité et de talent d'improvisation. Ainsi, la poursuite du traitement de quasi tous les patients a pu être assurée et un nouveau spécialiste en orthodontie a pu être trouvé. Il entrera en fonction le 1^{er} janvier 2024.

Cependant, les événements survenus en 2023 ont porté préjudice à la situation financière de l'association. Malgré tous les efforts consentis, il n'a pas été possible de compenser le manque à gagner causé par l'absence d'un orthodontiste travaillant à 90%. Néanmoins, plusieurs départs à la retraite et une politique budgétaire rigoureuse ont permis de comprimer les charges de façon significative et de limiter le déficit d'exploitation.

Par ailleurs, la situation n'a pas permis de prendre la mesure des conséquences liées à l'abandon du monopole en mai 2022 pour les soins orthodontiques dans la région de Sion. Il faudra donc encore attendre pour pouvoir mesurer l'impact de cette décision stratégique.

Les capacités limitées de la clinique orthodontique de Sion ont logiquement fait augmenter l'activité dans les cliniques et cabinets privés du canton. Malheureusement, les pertes sur débiteurs ont également repris l'ascenseur, tant au niveau interne qu'en ce qui concerne les factures envoyées par les médecins privés. Si l'on y ajoute encore le déficit découlant de la baisse - temporaire - du tarif du dépistage dentaire scolaire, la perte subie par SDJ pour ses tâches publiques en 2023 est lourde.

Même si l'année 2024 devait de nouveau permettre à SDJ de renouer avec l'équilibre budgétaire au niveau de l'exploitation interne, il s'agira de suivre de près l'évolution financière des activités d'intérêt général et de prendre des mesures, le cas échéant.

Un Grand Merci à tous les collaboratrices et collaborateurs, aux autorités de l'association ainsi qu'aux experts œuvrant dans les Commissions pour leur précieux soutien tout au long de cette année compliquée !

Marc Baeuchle

Directeur de SDJ

AUGMENTATION DU RECOURS AUX SOINS DENTAIRES SUR LE PLAN CANTONAL

Alors qu'en 2022, les soins dentaires subventionnés - donc prodigués aux enfants et jeunes Valaisans jusqu'à 16 ans révolus - avaient stagnés par rapport à 2021, la tendance a de nouveau été à la hausse en 2023. Avec + 2.5% d'enfants traités pour les soins conservateurs et + 2.1% pour les soins orthodontiques, l'augmentation peut être qualifiée de modérée.

Si l'on regarde les six dernières années, force est de constater que ni l'évolution du nombre d'enfants traités ni celui du volume des soins dentaires subventionnés n'ont été linéaires. L'on voit un recul lors du pic de la pandémie en 2020, la stagnation précitée de 2022 ainsi que les reprises respectivement en 2021 et 2023. Cela illustre bien que le recours aux soins dentaires suit pour ainsi dire le « climat de consommation » général, qui évolue au gré des crises, de l'inflation, des taux d'intérêt et des reprises.

Dans l'ensemble, le nombre des enfants traités augmente toutefois avec l'évolution démographique générale du canton. C'est foncièrement une bonne nouvelle, puisque cela montre que le Valais n'est pas un canton « vieillissant » et qu'il attire au contraire les jeunes familles avec enfants.

Il convient de distinguer toutefois le recours aux soins conservateurs de celui aux soins orthodontiques. Si pour les premiers, la hausse semble être proche de l'évolution démographique de ces dernières années (+ 6.4% depuis 2018), le recours à l'orthodontie subventionnée augmente de manière exponentielle (12%). La jeune génération semble devenir de plus en plus sensible à l'importance de la dentition et de son apparence, recourant à l'offre croissante des médecins pratiquant l'orthodontie dans le canton.

Pour ce qui est des montants subventionnés et donc de la participation financière des communes, la hausse est naturellement très importante puisqu'elle est doublement impactée : d'une part, par l'augmentation du nombre d'enfants soignés et d'autre part, par la hausse du prix des traitements. Ainsi, les communes doivent déboursier aujourd'hui +19.9% pour les soins conservateurs et + 24.8% pour les soins orthodontiques par rapport à 2018.

Quant aux cliniques de SDJ, elles permettent de limiter de façon significative cette hausse et donc la charge financière pour les communes. Les prix des soins dans nos cliniques n'ont que très peu augmenté en soins conservateurs depuis 2018 (+5.2%) et ont même baissé pour ce qui est des soins orthodontiques (-16.7%) ! Notre association remplit donc pleinement son rôle d'intérêt public, à savoir de prodiguer des soins de haute qualité et abordables pour l'ensemble de la population.

GRANDE DIFFÉRENCE DES PRIX ENTRE LES CLINIQUES DE SDJ ET LES AUTRES

L'activité dans les cliniques orthodontiques de SDJ a connu une baisse significative en 2023 par rapport à l'année précédente, pour les raisons précédemment expliquées (-16% d'enfants traités). En parallèle, le prix moyen des traitements par enfant a reculé de 16.9%.

Au niveau des soins conservateurs au sein des cliniques de l'association, la situation est plus contrastée. Si le nombre d'enfants traités a augmenté de 9.2%, le prix moyen par enfant a également baissé de près de 10%.

Après des médecins partenaires, l'on relève une forte augmentation au niveau des soins orthodontiques (+ 6.5% d'enfants traités) alors que le nombre de patients en soins conservateurs continue de n'augmenter que légèrement (+ 1.4%).

Contrairement aux cliniques de SDJ, tous patients confondus, les prix dans les cliniques et cabinets des médecins externes ont augmenté de 2.2% pour les soins conservateurs et de 4.8% pour les soins orthodontiques. Depuis 2018, l'augmentation du prix moyen par enfant par année chez les médecins partenaires est sensible : 10.6% pour les soins conservateurs et même 16.7% en orthodontie.

Force est donc de constater que l'écart des prix entre les médecins de SDJ et les médecins externes est très important et qu'il ne cesse de se creuser. Ce constat est particulièrement valable et étonnant pour les soins orthodontiques, notamment compte tenu du fait que SDJ emploie exclusivement des médecins spécialistes en orthodontie pour ce type de soins. A l'avenir, il pourrait être intéressant d'analyser les raisons qui sont à l'origine de cette évolution.

Soins conservateurs cliniques SDJ

SDJ dispose de deux cliniques en soins conservateurs au sein desquelles œuvrent dans chacune un seul médecin-dentiste. Dans les deux cliniques, le nombre de patients traités a légèrement augmenté. A noter que la proportion des patients traités en dehors des subventions cantonales a fortement augmenté (+48%).

Comme déjà mentionné, la baisse du prix moyen par enfant s'est poursuivie en 2023 et se situe à -9.7% par rapport à 2022. Il est fort probable que cette tendance soit liée à l'arrivée d'une nouvelle génération de médecins-dentistes au sein de nos deux cliniques. En effet, ceux-ci axent leur approche plus sur la prévention - donc la prophylaxie et les soins d'hygiène - et cela porte ses fruits au niveau de la santé bucco-dentaire des enfants. Dans la région de Sion, l'évolution est spectaculaire, puisque le taux d'enfants n'ayant pas besoin de soins est passé de 50% à 65% entre 2021 et 2023 !

Soins conservateurs médecins partenaires

Depuis la fin de la pandémie en 2021, l'activité en soins conservateurs des médecins privés est restée relativement stable. L'on constate une légère augmentation du nombre d'enfants traités (+ 1.4% par rapport à 2022), alors que l'augmentation du prix moyen par enfant est légèrement plus importante (+2.2%).

Soins orthodontiques cliniques SDJ

Compte tenu des événements survenus en 2023 au sein de la clinique orthodontique de Sion, il est impossible de mesurer l'impact de l'abandon du monopole depuis mai 2022. La baisse du nombre d'enfants traités (-16%) s'explique largement par les capacités de prise en charge fortement diminuées. La baisse très importante du prix moyen par enfant par rapport à 2022 (-16.7%) relève probablement de l'espace-ment plus important des traitements pendant cette période, permettant de répondre au moins partiellement à la demande d'admission des nouveaux patients. Dans tous les cas, il convient de rappeler la grande stabilité des prix pratiqués par SDJ toutes ces dernières années.

Soins orthodontiques médecins partenaires

Les capacités limitées au sein de la clinique orthodontique de Sion ont sans doute contribué à l'augmentation de 6.5% du nombre d'enfants traités dans les cliniques et cabinets privés. Le prix moyen par enfant ayant augmenté également de 4.8% par rapport à 2022, l'augmentation du financement par les communes est très sensible (+11.6%). Globalement, le montant des subventions versés par les communes pour les soins orthodontiques en cabinet privé a augmenté de 51.6% depuis 2018.

EVOLUTION DES ACTIVITES SUR LE PLAN CANTONAL SOINS CONSERVATEURS ET ORTHODONTIE

Soins conservateurs Prestataires privés	Nombre d'enfants traités (peuvent avoir plusieurs traitements)	Subventions versées par les communes Fr.	dont subventions selon les clauses légalés (40%) Fr.	Participation communale par enfant traité Fr.	Prix moyen annuel par enfant Fr.
2018 Introduction Dentotar, partiel	17'575	2'023'677.00	1'931'562.00	109.90	271.00
2019 Introduction Dentotar, complet	17'912	2'203'594.00	2'127'445.00	118.77	291.00
2020	17'024	2'029'634.00	1'975'914.00	116.07	283.00
2021	18'482	2'329'075.00	2'194'411.60	118.73	296.83
2022	18'676	2'367'984.40	2'238'843.60	119.88	299.70
2023	18'936	2'451'473.90	2'319'928.80	122.51	306.29
<i>évolution 2018-2023</i>	<i>1'361</i>	<i>427'797</i>	<i>388'367</i>	<i>13</i>	<i>35</i>
<i>évolution en %</i>	<i>6.3%</i>	<i>17.0%</i>	<i>15.9%</i>	<i>9.1%</i>	<i>10.6%</i>
évolution 2022-2023	260	83'490	81'085	3	7
évolution en %	1.4%	3.5%	3.6%	2.2%	2.2%

Soins conservateurs Cliniques SDJ	Nombre d'enfants traités (peuvent avoir plusieurs traitements)	Subventions versées par les communes Fr.	dont subventions selon les clauses légalés (40%) Fr.	Participation communale par enfant traité Fr.	Prix moyen annuel par enfant Fr.
2018 Introduction Dentotar, partiel	3'246	302'550.00	273'751.00	84.33	239.00
2019 Introduction Dentotar, complet	3'189	347'980.00	297'203.00	93.20	266.00
2020	3'132	356'125.00	295'133.00	94.23	272.00
2021	3'204	401'539.60	398'328.24	124.32	341.88
2022	2'954	331'930.25	329'141.26	111.42	278.56
2023	3'227	328'825.00	324'508.00	100.56	251.40
<i>évolution 2018-2023</i>	<i>-19</i>	<i>26'275</i>	<i>50'757</i>	<i>16</i>	<i>12</i>
<i>évolution en %</i>	<i>-0.6%</i>	<i>8.7%</i>	<i>18.5%</i>	<i>19.2%</i>	<i>5.2%</i>
évolution 2022-2023	273	-3'105	-4'633	-11	-27
évolution en %	9.2%	-0.9%	-1.4%	-9.7%	-9.7%

Soins conservateurs Evolution cantonale	Nombre d'enfants traités (peuvent avoir plusieurs traitements)	Subventions versées par les communes Fr.	dont subventions selon les clauses légalés (40%) Fr.	Participation communale par enfant traité Fr.	Prix moyen annuel par enfant Fr.
2018 Introduction Dentotar, partiel	20'821	2'326'227.00	2'205'313.00	105.92	265.00
2019 Introduction Dentotar, complet	21'101	2'551'574.00	2'424'648.00	114.91	287.00
2020	20'156	2'385'759.00	2'271'047.00	112.67	281.00
2021	21'686	2'730'614.60	2'592'739.84	119.56	319.36
2022	21'630	2'699'914.65	2'567'984.86	118.72	289.13
2023	22'163	2'780'298.90	2'644'436.80	119.32	287.99
<i>évolution 2018-2023</i>	<i>1'342</i>	<i>454'072</i>	<i>439'124</i>	<i>13</i>	<i>23</i>
<i>évolution en %</i>	<i>6.4%</i>	<i>19.5%</i>	<i>19.9%</i>	<i>12.7%</i>	<i>8.7%</i>
évolution 2022-2023	533	80'384	76'452	1	-1
évolution en %	2.5%	3.0%	3.0%	0.5%	-0.4%

Orthodontie Prestataires privés	Nombre d'enfants traités (peuvent avoir plusieurs traitements)	Subventions versées par les communes Fr.	dont subventions selon les clauses légales (40%) Fr.	Participation communale par enfant traité Fr.	Prix moyen annuel par enfant Fr.
2018 Introduction Dentotar, partiel	4'987	3'334'046.00	3'136'701.00	628.98	1'628.00
2019 Introduction Dentotar, complet	5'212	3'685'108.00	3'538'651.00	678.94	1'650.00
2020	5'451	3'892'659.00	3'639'713.00	667.71	1'667.00
2021	5'657	4'371'741.40	4'076'248.00	720.57	1'801.42
2022	5'878	4'551'248.00	4'262'617.60	725.18	1'812.95
2023	6'258	5'064'417.00	4'756'663.60	760.09	1'900.23
<i>évolution 2018-2023</i>	1'271	1'730'371	1'619'963	131	272
<i>évolution en %</i>	25.5%	51.9%	51.6%	20.8%	16.7%
évolution 2022-2023	380	513'169	494'046	35	87
évolution en %	6.5%	11.3%	11.6%	4.8%	4.8%

Orthodontie Cliniques orthodontiques SDJ	Nombre d'enfants traités (peuvent avoir plusieurs traitements)	Subventions versées par les communes Fr.	dont subventions selon les clauses légales (40%) Fr.	Participation communale par enfant traité Fr.	Prix moyen annuel par enfant Fr.
2018 Introduction Dentotar, partiel	2'397	1'587'073.00	1'487'826.00	620.70	1'515.00
2019 Introduction Dentotar, complet	2'388	1'583'827.00	1'496'839.00	626.82	1'535.00
2020	2'292	1'265'506.10	1'223'341.10	533.74	1'342.00
2021	2'377	1'540'078.00	1'467'910.00	617.55	1'543.87
2022	2'227	1'375'700.00	1'345'242.80	604.06	1'510.15
2023	2'014	1'042'779.00	1'013'839.10	503.40	1'258.49
<i>évolution 2018-2023</i>	-383	-544'294	-473'987	-117	-257
<i>évolution en %</i>	-16.0%	-34.3%	-31.9%	-18.9%	-16.9%
évolution 2022-2023	-213	-332'921	-331'404	-101	-252
évolution en %	-9.6%	-24.2%	-24.6%	-16.7%	-16.7%

Orthodontie Evolution cantonale	Nombre d'enfants traités (peuvent avoir plusieurs traitements)	Subventions versées par les communes Fr.	dont subventions selon les clauses légales (40%) Fr.	Participation communale par enfant traité Fr.	Prix moyen annuel par enfant Fr.
2018 Introduction Dentotar, partiel	7'384	4'921'119.00	4'624'527.00	626.29	1'571.50
2019 Introduction Dentotar, complet	7'600	5'268'935.00	5'035'490.00	662.56	1'592.50
2020	7'743	5'158'165.10	4'863'054.10	628.06	1'504.50
2021	8'034	5'911'819.40	5'544'158.00	690.09	1'672.64
2022	8'105	5'926'948.00	5'607'860.40	691.90	1'661.55
2023	8'272	6'107'196.00	5'770'502.70	697.59	1'686.32
<i>évolution 2018-2023</i>	888	1'186'077	1'145'976	71	115
<i>évolution en %</i>	12.0%	24.1%	24.8%	11.4%	7.3%
évolution 2022-2023	167	180'248	162'642	6	25
évolution en %	2.1%	3.0%	2.9%	0.8%	1.5%

AUTRES ACTIVITES ET FAITS MARQUANTS

Santé bucco-dentaire des enfants valaisans et nécessité de réformer le dépistage scolaire

Alors que la santé bucco-dentaire s'est améliorée dans certaines régions du canton et notamment pour les écoliers sédunois, la situation n'est pas satisfaisante sur le plan cantonal. Environ 37% des enfants dépistés ont des caries, chiffre qui n'évolue guère depuis une dizaine d'années. Dans d'autres régions en Suisse et notamment en Suisse alémanique (p.ex. dans la région zurichoise), ce taux est nettement inférieur à 20%.

Hormis dans quelques communes haut-valaisannes, le dépistage dentaire scolaire se déroule exclusivement dans les salles de classe des écoles. Or, les conditions, tant au niveau des infrastructures que du temps à disposition, ne permettent souvent pas d'y assurer un contrôle de qualité. Par ailleurs, cette pratique s'avère problématique à l'heure où la protection des données et la confidentialité doivent être garanties. C'est pourquoi les autres cantons ont largement stoppé les interventions dans les écoles en faveur d'un environnement plus approprié, soit en cabinet soit en bus aménagé. De plus, les élèves sont, pour la plupart, suivis d'année en année à l'aide d'un dossier. Il va de soi que ces améliorations ont un coût et, par conséquent, doivent être soutenues financièrement par les autorités politiques.

Fort de ce constat, SDJ a engagé une réflexion en 2023 qui débouchera en 2024 sur un nouveau concept et qui sera proposé aux autorités politiques cantonales. Pour rappel, le financement du dépistage dentaire scolaire en Valais relève de la responsabilité de l'Etat. Compte tenu des bons résultats obtenus dans les autres cantons, SDJ a bon espoir que le futur concept pourra être mis en œuvre dans un avenir proche.

Modification de la LALAFam et perspectives d'avenir

Le gouvernement valaisan souhaite modifier la LALAFam et notamment le renforcement du soutien aux soins dentaires auprès des populations vulnérables, dont les enfants. SDJ soutient fermement ce projet, qui prévoit entre autres le relèvement de l'âge pour les subventions aux soins dentaires conservateurs de 16 à 18 ans révolus et l'extension de l'éducation en santé bucco-dentaire jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire (actuellement jusqu'en 8H).

Participation des cliniques SDJ au service de la garde

Pour la première fois, les cliniques de SDJ ont participé au service de la garde du canton en 2023. Organisé par la SSO Valais, le dispositif vise le renforcement de prise en charge des urgences dentaires 24/24 et 7/7 dans tout le canton. Même si les cliniques de SDJ occupent un rôle particulier au sein du réseau valaisan, du fait de leur clientèle essentiellement jeune et de leurs multiples tâches d'intérêt public, les autorités de l'association souhaitent se montrer solidaires avec les acteurs privés de la médecine dentaire en Valais. Il est prévu de renouveler l'expérience en 2024 et de pérenniser cet engagement.

Nouvelle augmentation des pertes sur débiteurs

Après une accalmie en 2022, lesdites pertes sur débiteurs ont de nouveau connu une forte augmentation en 2023. Il s'agit d'argent remboursé aux médecins prestataires, internes et externes, qui n'a pas pu être récupéré auprès des « débiteurs » (parents) et qui constitue donc une perte réelle pour l'association. L'on peut supposer que la précarité croissante d'une frange de la population est principalement à l'origine de ce phénomène, tout comme l'augmentation continue du volume des factures transitant par SDJ. Quoi qu'il en soit, des mesures devront être prises en 2024 pour contrebalancer cette tendance. Il n'est pas acceptable que l'association continue de perdre des montants très importants pour remplir son mandat d'intérêt public.

L'ANNEE 2023 EN RESUME

Même si les circonstances n'ont pas toujours été favorables en 2023, l'association se profile plus que jamais comme acteur indispensable pour garantir l'accessibilité aux soins dentaires de qualité et pour assurer la prévention bucco-dentaire en faveur des jeunes Valaisans. L'efficacité des cliniques de SDJ contribue à atténuer l'augmentation de la charge financière pour les communes. Les mesures de prévention font l'objet d'une amélioration continue et sont constamment adaptées à l'évolution des besoins. Le service de facturation en faveur des cliniques et médecins privés est devenu très performant et développe sans cesse de nouvelles prestations et fonctionnalités utiles.

Pour pouvoir continuer à remplir son rôle public, la pérennité économique de SDJ doit cependant être assurée.

Comptabilité – fiscalité – révision

Route de Botyre 21
1966 Ayent

Tél. 027 398 48 88

Fax 027 398 48 89

ayent@systemd-vs.ch



Rapport de l'organe de contrôle à l'assemblée générale de l'Association valaisanne pour la prophylaxie et les soins dentaires à la jeunesse

En ma qualité d'organe de révision, j'ai vérifié la comptabilité et les comptes annuels constitués des comptes de bilan et de pertes et profits de l'Association valaisanne pour la prophylaxie et les soins dentaires à la jeunesse pour l'exercice arrêté au 31.12.2023.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité de l'association alors que ma fonction consiste à contrôler et à évaluer ces comptes.

J'ai révisé les postes des comptes annuels en procédant à des analyses et à des examens par sondages. J'ai apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes et les décisions significatives en matière d'évaluation.

Compte tenu des examens effectués, je confirme que :

- les soldes des comptes au bilan sont justifiés ;
- les justificatifs correspondent à la comptabilité ;
- la comptabilité est tenue correctement et selon les règles en vigueur.

Selon mon appréciation, les comptes arrêtés au 31.12.2023 sont conformes à la loi suisse et aux statuts de votre association.

Je vous recommande d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis clôturant avec un capital de **CHF 2'109'341** et une perte au bilan de **CHF 310'885**.

System D Management & Consulting



Sébastien Delétraz
Economiste HES / ESCEA

Ayent, le 30 avril 2024

CHARGES PROPRES A SDJ 2023

	Comptes 2022	Budget 2023	Comptes 2023
Prophylaxie			
Salaires, charges	211'050.67	190'000.00	205'915.67
Frais de matériel, de formation et de projets ordinaires	20'399.25	22'000.00	25'588.72
Total prophylaxie	231'449.92	212'000.00	231'504.39
Salaires et charges sociales, surobligatoires et annexes			
Salaires bruts payés	4'011'479.00	-	3'554'600.20
Remboursement par les assurances perte de gain	9'959.15	-	7'122.50
Salaires effectifs	4'001'519.85	4'202'400.00	3'547'477.70
Honoraires organes, médecin-dentiste conseil, fiduciaire	143'539.40	130'000.00	128'284.40
Commission d'experts, honoraires du mandat	26'812.30	30'000.00	31'722.00
Frais de déplacement	22'728.40	30'000.00	18'534.95
<i>Charges sociales obligatoires</i>			
Assurances AVS-AI-chômage	267'569.00	270'000.00	227'710.75
Prévoyance professionnelle	305'372.65	315'000.00	279'683.65
Allocations familiales CIVAF	115'710.20	115'000.00	98'891.00
Assurance accident LAA	7'039.05	9'000.00	6'631.60
<i>Charges sociales surobligatoires et autres</i>			
Assurance perte de gain maladie	24'913.10	22'000.00	27'378.85
Assurance accidents complémentaire	3'376.30	3'800.00	5'790.55
Frais de formation continue et de recrutement	29'993.34	30'000.00	27'173.45
Cas litigieux personnel	-	-	1'293.50
Autres charges	6'572.42	7'000.00	6'289.50
Total rubrique salaires et charges sociales	4'955'146.01	5'164'200.00	4'406'861.90
Matériel médical, paramédical et d'infrastructure des cliniques			
Matériel médical orthodontie	395'795.10	330'000.00	267'459.01
Matériel paramédical (masques/gants/désinfectant) et autres : orthodontie	59'100.00	60'000.00	45'984.76
Matériel médical : soins conservateurs (yc stérilisation)	28'588.60	35'000.00	23'143.01
Matériel paramédical (masques/gants/désinfectant) et autres : soins cons.	17'158.05	22'000.00	13'709.00
Matériel : laboratoires Sion et Monthey	28'367.65	25'000.00	34'562.70
Total rubrique matériel cliniques	529'009.40	472'000.00	384'858.48
Autres charges des cliniques			
Informatique hardware et entretien	8'051.60	15'000.00	3'737.95
Informatique software et entretien	92'158.24	60'000.00	29'459.05
Informatique consommables	6'077.04	2'000.00	2'055.55
Acquisitions équipements médico-techniques et d'infrastructure (yc stérilisation)	14'659.45	15'000.00	26'756.80
Entretien équipements médico-techniques et d'infrastructure (yc stérilisation)	52'407.85	40'000.00	47'561.27
Assurances bâtiments, équipements et RC professionnelle	11'986.80	11'000.00	11'723.70
Frais divers des cliniques	6'860.45	1'000.00	7'600.60
Attribution au fonds de migration informatique	-	-	-
Amortissements équipements	48'287.00	50'000.00	33'319.95
Total rubrique autres charges des cliniques	240'488.43	194'000.00	162'214.87

CHARGES PROPRES A SDJ 2023

	Comptes 2022	Budget 2023	Comptes 2023
Administration de SDJ, direction des cliniques et gestion des mandats			
Informatique hard et soft administration	-	-	91'199.26
Informatique consommables administration	-	-	6'797.15
Amortissement dépenses migration	72'004.70	25'000.00	5'594.75
Assurances (commerce et juridique)	6'238.80	6'500.00	6'238.80
Imprimés	13'537.13	4'000.00	17'444.16
Télécommunications	15'920.60	17'000.00	16'775.90
Frais de port	79'182.39	45'000.00	85'485.81
Frais de bureau	9'341.45	15'000.00	10'550.05
Frais de mandats et de représentation extérieurs	19'093.10	20'000.00	19'830.95
Frais de contrôles demandes de subventions orthodontie	139'611.60	130'000.00	150'492.60
Projet DEP	4'450.70	-	5'732.05
Autres frais annexes et mandats juridiques	616.10	5'000.00	1'577.45
Total rubrique administration, direction, mandats	359'996.57	267'500.00	417'718.93
Bâtiments et locaux (Sion et autres sites)			
Chauffage et électricité : Sion	30'715.10	27'000.00	33'878.20
Chauffage et électricité : autres sites	6'601.10	6'500.00	7'511.35
Entretien et équipements locaux et bâtiment : Sion	22'757.15	17'000.00	31'896.95
Entretien et équipements locaux et bâtiment : Monthey	1'109.05	14'000.00	7'535.00
Entretien et équipements locaux et bâtiment : autres sites	-	-	4'367.80
Installations (<Fr. 15'000.--) et entretien installations techniques : Sion	22'489.31	25'000.00	24'371.90
Installations (<Fr. 15'000.--) et entretien installations tech. : Monthey et autres sites	2'076.45	5'000.00	-
Frais de location	15'390.00	15'400.00	15'490.00
Frais d'intérêts hypothécaires : bâtiment Sion	20'348.00	21'000.00	18'988.00
Frais d'intérêts hypothécaires : bâtiment Monthey	19'406.00	20'000.00	17'804.00
Divers frais : bâtiment Sion (impôts, taxes)	-	1'000.00	-
Frais PPE, chauffage et frais annexes : clinique de Monthey	19'384.60	20'000.00	22'522.35
Amortissement bâtiments (Sion/Monthey)			
Total rubrique bâtiments et locaux	160'276.76	171'900.00	184'365.55
Frais financiers et de contentieux			
Frais de banque (QR)	21'935.59	24'000.00	12'790.86
Charges financières	-	500.00	-
Frais de poursuites	14'836.95	25'000.00	27'615.84
Perte sur les débiteurs	-2'227.60	50'000.00	33'868.20
Cas spéciaux	19'917.50	25'000.00	16'100.90
TVA	35'359.27	36'000.00	29'382.52
Escompte	298.29	-	-61.16
Total rubrique frais financiers et de contentieux	90'120.00	160'500.00	119'697.16
Total des charges	6'566'487.09	6'642'100.00	5'907'221.28

PRODUITS SDJ 2023

	Comptes 2022	Budget 2023	Comptes 2023
Soins conservateurs subventionnés			
Part des parents	486'929.40	-	478'966.75
Subventions des communes	331'706.75	-	328'528.30
Total soins conservateurs subventionnés	818'636.15	1'056'544.00	807'495.05
Orthodontie subventionnée			
Participation des parents	1'980'113.00	-	1'491'845.80
Subventions des communes	1'374'912.10	-	1'043'495.30
Total orthodontie subventionnée	3'355'025.10	3'408'000.00	2'535'341.10
Soins non-subventionnés			
Orthodontie : payé par les parents	829'007.45	700'000.00	809'602.60
Orthodontie : payé par Assurance Invalidité	463'726.95	510'000.00	418'602.75
Soins conservateurs : assurances	133'958.40	167'000.00	200'551.25
Soins conservateurs : Service pénitentiaire	22'770.00	15'000.00	23'760.00
Total soins non-subventionnés	1'449'462.80	1'392'000.00	1'452'516.60
(Total produits cliniques)	<i>5'623'124.05</i>	<i>5'856'544.00</i>	<i>4'795'352.75</i>
Prophylaxie et dépistages			
Salaires et charges, matériel subventionné	215'260.17	190'000.00	305'562.22
Vente de produits en prophylaxie	27'281.50	22'000.00	29'147.90
Honoraires pour dépistages effectués par méd.-dent. SDJ	71'232.00	75'000.00	47'880.00
Total prophylaxie et dépistages	313'773.67	287'000.00	382'590.12
Autres produits			
Autres produits, annulation soldes non réclamés	-	1'000.00	-
Produits administratifs	14'518.02	16'000.00	12'617.53
Communes contrôle demandes de subventionnement	150'120.00	145'000.00	161'820.00
Factoring	348'324.05	350'000.00	374'444.00
Total autres produits	512'962.07	512'000.00	548'881.53
Total des produits	6'449'859.79	6'655'544.00	5'726'824.40

MEDECINS-DENTISTES PRIVES 2023

PRODUITS	Comptes 2022	Comptes 2023
Soins conservateurs subventionnés		
Participation des parents	3'218'216.40	3'345'348.05
Subventions des communes	2'361'968.55	2'445'138.65
Total soins conservateurs subventionnés	5'580'184.95	5'790'486.70
Orthodontie subventionnée		
Participation des parents	6'103'610.35	6'810'928.60
Subventions des communes	4'552'586.20	5'053'064.85
Total orthodontie subventionnée	10'656'196.55	11'863'993.45
Honoraires pour dépistages	175'366.80	147'557.60
Total produits	16'411'748.30	17'802'037.75
CHARGES		
Honoraires		
Honoraires soins conservateurs	5'582'153.50	5'790'419.85
Honoraires soins orthodontiques	10'657'146.60	11'863'579.85
Honoraires pour dépistages	190'923.60	192'965.60
Total des honoraires	16'430'223.70	17'846'965.30
Perte sur débiteurs		
Perte sur débiteurs : soins conservateurs	16'418.45	85'560.90
Perte sur débiteurs : orthodontie		
Total des pertes sur débiteurs	16'418.45	85'560.90
Total des charges	16'446'642.15	17'932'526.20
Perte	-34'893.85	-130'488.45

COMPTES CONSOLIDÉS 2023

PRODUITS	Comptes 2022	Comptes 2023
Soins conservateurs subventionnés		
Participation des parents	3'705'145.80	3'824'314.80
Subventions des communes, part légale	2'561'745.51	2'637'803.95
Subventions des communes, surobligatoire	131'929.79	135'863.00
Total soins conservateurs subventionnés	6'398'821.10	6'597'981.75
Orthodontie subventionnée		
Participation des parents	8'083'723.35	8'302'774.40
Subventions des communes, part légale	5'608'410.70	5'759'867.15
Subventions des communes, surobligatoire	319'087.60	336'693.00
Total orthodontie subventionnée	14'011'221.65	14'399'334.55
Soins non subventionnés		
Orthodontie : payé par les parents	829'007.45	809'602.60
Orthodontie : payé par Assurance Invalidité	463'726.95	418'602.75
Soins cons. : payé par des tiers	156'728.40	224'311.25
Total soins non subventionnés	1'449'462.80	1'452'516.60
Total autres produits	1'002'102.54	1'079'029.25
Total produits	22'861'608.09	23'528'862.15
<hr style="border-top: 3px double #000;"/>		
CHARGES		
Total charges médecins-dentistes privés	16'446'642.15	17'932'526.20
Total charges SDJ	6'566'487.09	5'907'221.28
Total charges	23'013'129.24	23'839'747.48
Perte	-151'521.15	-310'885.33

RESULTAT DE L'EXERCICE 2023

CALCUL BENEFICE	Comptes 2022	Budget 2023	Comptes 2023
Résultat d'exploitation SDJ	-116'627.30	13'444.00	-180'396.88
Perte des médecins-dentistes privés	-34'893.85	-50'000.00	-130'488.45
Perte	-151'521.15	-36'556.00	-310'885.33

CALCUL CASH FLOW	Comptes 2022	Budget 2023	Comptes 2023
Bénéfice	-151'521.15	-36'556.00	-310'885.33
Attribution au fonds de migration informatique	-	-	-
Attribution au fonds de rénovation : bâtiment Sion	-	-	-
Attribution au fonds de rénovation : locaux Monthey	-	-	-
Amortissement équipements	48'287.00	50'000.00	33'319.95
Amortissement bâtiments (Sion/Monthey)	-	-	-
Amortissements informatique	72'004.70	25'000.00	5'594.75
Augmentation provision perte s/débiteurs Association	-	-	-
Augmentation provision perte s/débiteurs médecins privés	-	-	-
Prélèvement provisions	-	-	-
Cash flow	-31'229.45	38'444.00	-271'970.63

PARTICIPATION FINANCIERE DES POUVOIRS PUBLICS 2023

	Comptes 2022	Comptes 2023
Participation des communes aux soins dentaires subventionnés		
Subsides pour les soins conservateurs versés par SDJ aux parents	2'699'914.65	2'773'666.95
Subsides pour l'orthodontie versés par SDJ aux parents	5'926'948.00	6'096'560.15
Total des subsides pour les soins dentaires	8'626'862.65	8'870'227.10
<i>dont part obligatoire légale (40%) versée par toutes les communes</i>	<i>8'175'844.86</i>	<i>8'252'297.20</i>
<i>dont part surobligatoire versée par certaines communes</i>	<i>451'017.79</i>	<i>617'929.90</i>
Frais de contrôle des demandes de subventionnement	150'120.00	161'820.00
Total de la participation des communes aux soins dentaires subventionnés	8'776'982.65	9'032'047.10
Participation du canton au mandat de dépistage et de prophylaxie		
Dépistages dans les classes	262'155.60	195'437.60
Prophylaxie et enseignement	215'260.17	305'562.22
Total de la participation du canton aux dépistages et à la prophylaxie	477'415.77	500'999.82

BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

	2022		2023	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
Caisse	965.65		1'964.05	
C.C.P.	52'145.27		19'132.61	
B.C.V. - compte courant	283'594.45		170'026.00	
B.C.V. - compte courant business	172'754.15		-83'283.30	
Débiteurs	5'607'266.94		5'265'750.87	
Débiteur Communes, contrôles subventions	150'120.00		161'820.00	
Débiteur Etat, prophylaxie		37'528.34	-64'528.52	
Débiteurs à attribuer		2'500.00	-973.90	
Actif transitoire	17'564.10		18'449.95	
Garantie électricité	500.00		500.00	
Garantie loyer	2'006.15		2'012.05	
Logiciel informatique	180'000.00		130'000.00	
Installations médico-techniques	330'000.00		350'000.00	
Immeuble Sion	2'100'000.00		2'100'000.00	
Terrain	774'000.00		774'000.00	
Nouvelle clinique de Monthey : achat et PPE	1'100'000.00		1'100'000.00	
Créanciers		114'643.86		170'206.28
Créanciers médecins-dentistes privés		5'357'210.35		5'075'095.15
Remboursement débiteurs		-		116.30
Assurances sociales		84'467.00		1'180.25
B.C.V. - Hypothèque (Sion)		1'200'000.00		1'120'000.00
B.C.V. - Hypothèque (Monthey)		970'000.00		910'000.00
Virement		-		4'978.00
Crédit LIM Valais (Sion)		-		-
Crédit LIM SECO (Sion)		-		-
Fonds d'investissement Monthey		60'000.00		60'000.00
Fonds d'investissement cliniques		100'000.00		100'000.00
Provision logiciel informatique		150'000.00		50'000.00
Fonds de rénovation		100'000.00		100'000.00
Passif transitoire		38'980.00		78'592.00
Petite Association		76'864.45		76'864.45
Provision cas spéciaux		69'381.60		69'381.60
Provision pertes s/débiteurs		300'000.00		330'000.00
Capital		2'260'862.26		2'109'341.11
Perte de l'exercice		-151'521.15		-310'885.33
	10'770'916.71	10'770'916.71	9'944'869.81	9'944'869.81

ORGANES ET AUTORITÉS DE L'ASSOCIATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Fédération des communes valaisannes (FCV) - avec 2 voix décisionnelles par délégué nommé

Mme Ruffiner-Guntern Eliane, Brigue	Secrétariat général
M. Furger Niklaus	Président de Viège
Mme Gaspoz Virginie	Présidente d'Evolène

Société valaisanne des médecins-dentistes (SSO Section Valais) - 1 voix décisionnelle par délégué nommé

Dr Bovier Serge, Sion	Valais romand
Dr Perren Roman, Brigue	Haut-Valais
M. Jeunet-Mancy Robin, Le Châble	Bas-Valais

Société pédagogique valaisanne (SPVAL et VLPO) - avec 1 voix décisionnelle par délégué nommé

M. Bruchez Gaétan, Martigny	Valais Romand
Mme Ruppen Kerstin, Naters	Haut-Valais

Représentants du Canton du Valais - avec 1 voix consultative par délégué désigné

Service de la santé

Mme Bressan Margaux

Service de l'enseignement

M. Ebenegger Vincent

L'assemblée générale est conduite par le Président de l'Association.

COMITÉ DE DIRECTION

Membres avec voix décisionnelle

M ^e Loretan Régis, Sion	Président de l'Association, représentant le Centre
M. Burgener Paul, Viège	Vice-président de l'Association, représentant le Haut-Valais
M ^e Revaz Damien, St-Maurice	Représentant le Bas-Valais

Membres avec voix consultative

Dre Fantoni-Pfister Patricia, Brigue	Orthodontiste SSO, médecin-conseil en orthodontie (CH)
M. Baeuchle Marc, Puidoux	Directeur de l'Association

DIRECTION

M. Baeuchle Marc, Puidoux	MBA HEC Unil, expert en management des institutions de santé
---------------------------	--

ORGANE DE RÉVISION

M. Délétroz Sébastien, Botyre/Ayent	SystemD Management & Consulting
-------------------------------------	---------------------------------

COMMISSIONS D'EXPERTS EN CHARGE DE SURVEILLER LES TRAITEMENTS SUBVENTIONNÉS

Commission pour les soins conservateurs

Dr Bovier Serge, Sion / Président	Président de la SSO Section Valais, médecin-dentiste SSO
Mme Bétrisey Emilie, Sierre	Médecin-dentiste SSO
Dr Venetz Arno, Brigue	Médecin-dentiste SSO

Commission pour l'orthodontie

Dre Fantoni-Pfister Patricia, Brigue / Présidente	Médecin-dentiste SSO, spécialiste en orthodontie (CH)
Dr Loretan Pascal, Viège	Médecin-dentiste SSO, spécialiste en orthodontie (CH)
Dr Theytaz Georges-André, Martigny	Médecin-dentiste SSO, spécialiste en orthodontie (CH)

Le directeur de SDJ participe à la partie administrative des séances pour toute question légale et administrative.



Association valaisanne pour la prophylaxie
et les soins dentaires à la jeunesse

Rue de Lausanne 42, 1950 Sion
027 327 33 20

www.soins-dentaires-jeunesse.ch